

Aillons-Margérial passe sous gestion de Grand Chambéry



La station n'arrive plus à financer ses charges d'exploitation et d'entretien, tout en cumulant 350 000 euros d'impayés. Photo: Archives La 3, A. Berg / O.R.L.T.

Un accord avait déjà été trouvé, il fallait juste l'entériner. Ça a été chose faite, jeudi soir, lors du conseil communautaire. L'assemblée a voté à l'unanimité le projet de reprise de la station d'Aillons-Margérial par l'agglomération. Pas une abstention, ni une opposition. Une petite surprise au regard de la tension des négociations ces dernières semaines.

Un contexte que n'a pas manqué de rappeler le maire d'Aillon-le-Jeune, Philippe Thépier. « Le conseil municipal d'Aillon-le-Jeune est un peu révolté, déçu de ce dossier de reprise et triste de ne pas avoir été entendu. Nous voyons dans le démontage du télésiège du mont Pelat, prévu en 2021, plus une note politique de démantèlement de la station qu'un progrès ou un projet d'avenir. » Il pointe du doigt des incohérences et un

manque de visibilité sur le financement. « Hier soir [lure mercredi soir], nous avons voté cette reprise par obligation, à 3 oui et 6 abstentions. » Catherine Chappuis, maire de Barby, s'est dite « triste de cette amertume et de ces tensions. J'ai le sentiment que tout le monde ne s'y retrouve pas ».

« On a assez discuté, maintenant il faut y aller »

Après les regrets, c'est une série de remerciements qui a suivi, entamée par Philippe Gannan, président du Parc naturel régional du massif des Bauges et maire du Noyer. « Je crois beaucoup à ce projet. Je voulais saluer la responsabilité de l'agglomération et vous remercier pour ce que vous faites pour le Cœur des Bauges. Merci de votre patience dans ce long

projet. » Pierre Hemar, maire du Châtelard et ancien président de Cœur des Bauges, a carrément parlé d'une affaire d'État autour du télésiège du mont Pelat. « On a assez discuté, maintenant il faut y aller, se dépêcher et prendre les

bonnes décisions. »

Le président de Grand Chambéry, Xavier Dullin, a eu une petite frayeur quand le maire de Chambéry, Michel Dantin, a pris la parole : « Je ne m'attendais pas forcément à des remerciements

mais tu n'as fait que dénigrer la proposition. Philippe [Thépier], sans en reconnaître le côté salvateur. Si ce projet est si négatif que tu le dis, je conseille aux élus chambériens de ne pas le voter, de s'abstenir. »

Moment de flottement... Un effet de manche qui s'est terminé par la consigne inverse. « Notre devoir d'élu est de faire que les élus de la Sem des Bauges [société d'économie mixte qui gère le domaine et les équipements de la station, NDLR] et de la Sagam [syndicat d'aménagement et de gestion d'Aillons-Margérial] ne valent pas zéro. Or, la seule offre de reprise déposée sur la table du tribunal de commerce, c'est la nôtre. »

Malgré la hausse de chiffre d'affaires et les investissements annoncés (*lire ci-dessus*), il reste des incertitudes, a rappelé Xavier Dullin. « Ça ne certifie pas que tout va marcher. Entreprendre, c'est prendre des risques. Le modèle peut toujours être ajusté et on ne fera rien sans vous. Mais ça reste une opportunité exceptionnelle qui n'existe nulle part ailleurs en France. »

byrd BROWN/CHW6

Avec Savoie Grand Revard, même combat

Le rappel de la situation

Suite à un mauvais hiver 2016-2017, notamment à cause du manque de neige, les comptes de la Sagam (Société d'aménagement et de gestion d'Aillons-Margérial) sont sous tutelle de la Chambre régionale des comptes et la Sem des Bauges (Société d'exploitation mixte) est en procédure de sauvegarde.

Lundi 16 juillet, le tribunal de commerce de Chambéry a accepté l'offre de reprise de la gestion de la station

d'Aillons-Margérial par Grand Chambéry.

La création d'une structure unique

Le conseil communautaire en a profité, jeudi soir, pour élargir sa compétence en matière de loisirs de montagne. Il a créé une structure d'exploitation unique pour

« une gestion optimale des deux stations de Savoie Grand Revard et des Aillons-Margérial ». Grand Chambéry devient ainsi compétent

pour réaliser et exploiter « des aménagements et des équipements nécessaires au développement et à la pratique des activités toutes saisons de sports et de loisirs de montagne sur Savoie Grand Revard et les Aillons-Margérial ». Ça comprend notamment la salle hors sac du Margérial et le restaurant attenant, mais ça exclut la piscine, la garderie, le centre culturel, les boutiques de vente de matériel et l'hébergement.

Les travaux qui attendent les Aillons-Margérial dès cette année

Entre six et huit millions d'euros d'investissement sont prévus dans les cinq ans à venir. « Il s'agit de convertir Aillons-Margérial en station 4 saisons (2018-2020), pour diminuer les pertes générées par Aillons-Margérial 1000, tout en confortant le ski alpin à 1400 (2020-2023) », a rappelé Xavier Dullin.

Avec ce projet, l'agglomération espère faire passer le chiffre d'affaires d'Aillons-Margérial de 2,5 M€ à 3,3 M€ dans cinq ans et augmenter les recettes estivales de 460 %. Ces dernières représenteraient alors 20 % de l'activité globale, contre 3 % à l'heure actuelle. Le nombre de journées skieuses devrait passer de 150 000 à 170 000, voire 190 000 les bonnes années.

L'idée est aussi de développer un « marketing massif », à l'image de Haute

Maurienne Vanoise, pour pouvoir vendre plus facilement la destination des Bauges.

3 millions d'euros pour la diversification "4 saisons"

- Requalification du centre d'accueil en bâtiment totem emblématique,
- Développement de l'activité VTT et VTT électrique,
- Requalification de la piscine en espace d'apprentissage et aquahadique,
- Reprise technique de la cascade de tyroliennes pour la rendre plus attractive,
- Création du village « Mountain des lutins » pour rentabiliser le télésiège qui fonctionne l'été,
- Création d'un nouveau stade de glisse été/hiver (toboggan, luge),
- Création d'un belvédère au mont Pelat.

3M€ pour améliorer l'offre hivernale

Le projet prévoit de spécialiser Aillons-Margérial 1000 dans le ski débutant et ludique pour renforcer le ski alpin ainsi que l'apprentissage du ski de randonnée à Aillons-Margérial 1400.

- Développement de la neige de culture,
- Réaménagement du dispositif des remontées mécaniques (démontage de deux télésièges, rallongement du télésiège du mont Pelat sur Aillons-Margérial 1400 pour mieux desservir toute la station, amélioration du débit de passage sur les pistes bleues)
- Création d'une piste verte,
- Meilleur accès du parking,
- Mise en place de navettes régulières entre les deux sites.



La cascade de tyroliennes (18 tyroliennes et 23 ateliers dans les arbres) va être revue pour être rendue attractive. ARCHIVES PHOTO/AL.